

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-01

sur la promotion de la Région : soutien aux opérations d'animation locale

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du soutien aux animations locales, un montant total de 1 500 € réparti comme suit :

Bénéficiaires	Manifestations	Subventions
Comité d'animation UCIA de Cagny	Festival autour du sucre les 8 et 9 octobre 2011 à Cagny (14)	500 €
Association Faire Play	Fête franco-britannique faire play le 9 octobre 2011 à Vire (14)	1 000 €

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-02

sur la promotion de la Région : soutien à l'organisation de congrès, forums et colloques

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, au titre du soutien aux colloques et congrès, la subvention suivante :

Bénéficiaire	Manifestation	Subvention
Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports	Congrès National les 27, 28 et 29 mai 2011 à Bagnoles de l'Orne (61)	2 000 €

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-03

sur la promotion de la Région : soutien aux manifestations culturelles

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du soutien aux manifestations culturelles, la subvention suivante :

Bénéficiaire	Manifestation	Subvention
Compagnie PMVV le grain de Sable	10 ^{ème} édition Rencontres d'été théâtre et lecture dans le Calvados du 16 juillet au 21 août 2011	4 000 €

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-04

sur la promotion de la Région : soutien aux manifestations sportives

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du soutien aux manifestations sportives, un montant total de 1 800 € réparti comme suit :

Bénéficiaires	Manifestations	Subventions
Association Danse Hip Hop Normandie	2 ^{ème} édition Hip Hop Caen't Stop le 12 février 2011 à la MJC du Chemin Vert à Caen	500 €
Lions Club Falaise	14 ^{ème} édition de la manifestation courir et marcher contre le cancer dans le cadre de l'opération tulipes contre le cancer le 17 avril 2011 à Falaise	1 300 €

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-05

sur le personnel de la Région : autorisation de signer une convention de mise à disposition d'un personnel

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Communauté de communes Isigny-Grandcamp Intercom, la convention de mise à disposition d'un personnel, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-06

sur l'exercice de mandats spéciaux des Conseillers Régionaux

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, moins 9 contre (Philippe AUGIER, Sophie GAUGAIN (pouvoir Joël BRUNEAU), Sonia de la PRÔVOTÉ, François DIGARD (pouvoir Jean-Louis VALENTIN), Anne-Marie COUSIN, Véronique LOUWAGIE, Dominique LEFRANÇOIS)

- d'attribuer les mandats spéciaux repris en annexe ;
- de prendre en charge les frais de transport et de procéder au remboursement éventuel des frais de repas et de nuitée sur la base des dépenses réellement engagées dans le cadre de ces mandats ;
- de prélever les crédits de fonctionnement correspondants sur le chapitre 930 du Budget de la Région ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-07

sur l'aménagement du territoire : Fonds d'Intervention Régional

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB-5UYC « Fonds d'Intervention régional » de 1 000 000 € votée pour 2011, un montant de 111 000 € au titre du dossier 11UYCFIR « Fonds d'Intervention Régional » ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, une subvention de 111 000 € à RTE pour l'actualisation des prix et ce surcoût constaté sur l'opération d'enfouissement de la ligne haute tension de Saint Contest ;

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant à la convention technique et financière du 4 juin 2008 liant la Région à RTE ainsi qu'aux autres cofinanceurs, joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision et à verser des acomptes au prorata de la réalisation de l'opération.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-08

**sur l'aménagement du territoire : politique territoriale – conventions de programmation
2008-2010 - investissement**

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, François DIGARD ne prenant pas part au vote sur le dossier relatif à « l'étude préalable à l'aménagement du Parc des expositions en salle des congrès et salle de spectacles à Saint-Lô »,

- d'affecter sur l'APCPEP-5UCPEP « Conventions territoriales pays, aggro, PNR, Caen métropole 07/13 » de 28 440 000 €, votée en 2008, un montant global de 428 109 €, ventilé comme suit :

- 3 000 € au titre du dossier CP5U8205SI « convention de programmation de l'agglomération Saint-Loise »,

- 103 000 € au titre du dossier CP5U8122SI « convention de programmation du pays de Coutances »,

- 20 000 € au titre du dossier CP5U8111SI « convention de programmation du pays d'Auge Expansion »,

- 50 000 € au titre du dossier CP5U8114SI « convention de programmation du pays du Bessin au Virois »,

- 26 653 € au titre du dossier CP5U8112SI « convention de programmation du pays de Caen Métropole »,

- 80 000 € au titre du dossier CP5U8113SI « convention de programmation du pays du Sud Calvados »,

- 30 000 € au titre du dossier CP5U8131SI « convention de programmation du pays du Bocage »,

- 115 456 € au titre du dossier CP5U8204SI « convention de programmation de l'agglomération de Flers » ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, les subventions aux maîtres d'ouvrage figurant dans le tableau joint en annexe ;

- de prolonger de 4 ans le délai d'achèvement de l'opération d'aménagement « Au fil de l'Orne » à Argentan, pour laquelle une subvention de 600 000 € a été accordée par délibération n° 07-576 de la Commission Permanente du 21 septembre 2007 ;

- de modifier les délibérations suivantes :

- n° 07-829 de la Commission Permanente du 14 décembre 2007 en transférant le bénéfice de la subvention de 337 500 € initialement attribuée à la Communauté de communes du Pays de Camembert, pour les travaux d'aménagement du gymnase, à la commune de Vimoutiers,

- n° 08-438 du 18 juin 2008 en transférant le bénéfice de la subvention de 375 600 € initialement attribuée à la Communauté de communes du Pays de Lisieux, pour les deux tranches de l'aménagement de la zone d'activités « Les Hauts de Glos », à la SHEMA, pour la première tranche de l'aménagement estimée à 3 971 042 €, le taux passant à 9,46 % ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision et à verser des acomptes au prorata de la réalisation des opérations.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-09

sur l'aménagement du territoire, de la prospective et de la planification : instruction déléguée FEADER 2007/2013 – Axe IV LEADER

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'émettre un avis favorable sur l'instruction réglementaire des dossiers déposés par :

- le GAL du Grand Perche (Animation et coordination du réseau d'accueil du Grand Perche année 2),

- le GAL du Pays du Bessin au Virois (Valorisation du matériau chanvre dans la construction) ;

• d'autoriser l'ASP, autorité de paiement du FEADER pour le programme LEADER, à verser au titre du dispositif 341B du PDRH « Acquisition des compétences et animation en vue de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'une stratégie locale de développement » :

- 10 145,47 € au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le Développement du Perche d'Eure et Loir,

- 2 051,67 € à l'Association du Pays du Bessin au Virois, pour la valorisation du matériau chanvre dans la construction ;

• de prévoir la modalité de paiement suivante : des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en oeuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-10

sur l'aménagement du territoire : participation au groupe de prospective « Normandie 2020 »

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB - 5USPLA « Etudes et planification aménagement du territoire » de 240 500 € votée en 2011, un montant de 20 000 € au titre du dossier 11UETUDESF « Etudes et planification » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, une subvention de 20 000 €, pour la prise en charge aux frais réels, des dépenses de transports, d'hébergement et de restauration liés à la participation des personnes sollicitées pour intervenir lors des quatre réunions du groupe de prospective « Normandie 2020 », dont la liste figure en annexe ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour ce dossier ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-11

sur l'environnement : stratégie de la Région pour la biodiversité – Réserves Naturelles Régionales

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AECPER 5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux - CPER » de 5 050 000 € votée en 2008, un dossier d'un montant de 23 000 €, au titre du dossier CP5N5220SF « Stratégie biodiversité CPER » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 937 du Budget de la Région, une subvention de 23 000 € au Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie, pour la réalisation des actions prévues par la déclinaison 2011 de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2009-2011 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA), la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2011, jointe en annexe 1,

- avec le Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie, la Convention 2011, jointe en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-12

sur l'environnement : Parcs naturels régionaux – Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'autoriser :

- le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin à commencer l'action « *Soutenir les porteurs de projet* » et le « *consommer local* », adoptée par délibération n°08-263 de la Commission Permanente du 18 avril 2008, au-delà du délai habituel de deux ans ;

- le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-13

sur l'environnement : préserver la ressource en eau et gérer les risques naturels

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'APSUB 5NEAUR « Préserver les ressources en eau » de 103 000 € votée pour 2011, un montant de 417 € au titre du dossier 11NEAUPOTI « Eau Potable AP »,

- sur l'AECPER5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 5 050 000 € votée en 2008, un montant global de 36 396 €, au titre du dossier CP5N5210SF « Milieux Aquatiques Connaître Eduquer », ventilé comme suit :

- 33 396 € pour les actions bassin-versant ;
- 3 000 € pour les actions connaissance-éducation ;

• d'attribuer les subventions suivantes :

*** sur le chapitre 907 du budget de la Région**

au titre de la politique de l'eau hors CPER

- 417 € aux bénéficiaires du remboursement pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, pour un montant total de 1 669,69 €, conformément au tableau joint en annexe,

*** sur le chapitre 937 du budget de la Région**

au titre du projet « Préserver les ressources naturelles et les milieux » CPER

** à l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne*

- 8 220 € pour la conduite de la phase de consultation – enquête publique, pour un montant subventionnable de 82 200 €,
- 6 660 € pour la mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation 2011 des SAGE de l'Orne et de la Seulles, pour un montant subventionnable de 22 200 €,
- 3 696 € pour l'expertise juridique des projets de SAGE Orne Moyenne et Orne aval - Seulles, pour un montant subventionnable de 36 956 €,

** à l'Association le Bassin du Couesnon*

- 2 940 € pour l'animation du SAGE du Couesnon, pour un montant subventionnable de 23 000 €,
- 1 380 € pour les actions de communication du SAGE du Couesnon, pour un montant subventionnable de 4 600 €,
- 2 400 € pour la réalisation des études du SAGE 2011, pour un montant subventionnable de 120 000 €,

** au Syndicat Mixte du Val de Vire*

- 8 100 € pour la réalisation d'une exposition sur le patrimoine hydraulique de la Vire, pour un montant subventionnable de 27 000 €,

* à la *Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*

- 1 500 € pour la réalisation du nouveau guide « Pêche et Tourisme » 2011, pour un montant subventionnable de 6 676 €,

* à la *Fédération de l'Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*

- 1 500 € pour la réalisation du nouveau guide « Pêche et Tourisme » 2011, pour un montant subventionnable de 6 647 € ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées :

- . sur proposition du service technique de contrôle,
- . ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro, date et référence des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par l'expert comptable, le trésorier payeur, le Maire ou le Président ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-14

sur l'environnement : lutter contre les changements climatiques

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'APSUB 5NCLIM « Lutter contre les changements climatiques » de 7 000 000 € votée pour 2011, un montant global de 679 919,16 €, au titre du dossier 11NCLIMAT, ventilé comme suit :

- 177 766,72 € pour les Economies d'énergie,
- 401 002,44 € pour les Energies renouvelables,
- 101 150 € pour le Volet territorial,

- sur l'AECPER 5NCLICPER « Lutter contre les changements climatiques » de 3 900 000 € votée en 2008, un montant global de 57755 €, au titre du dossier CP5N5110SF, ventilé comme suit :

- 15 915 € pour les Economies d'énergie,
- 41 840 € pour le Volet territorial,

• d'attribuer les subventions suivantes :

** sur le chapitre 907 du Budget de la Région*

□ au titre du dossier « Economie d'énergie »

Opération collective 123 Environnement

- 2 138,50 € à Blanchet SAS à Avranches pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N1 (70 % de la dépense subventionnable s'élevant à 3 055 €),
- 1 715 € à SAS ESNAULT à Bayeux (14) pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N1 (70 % de la dépense subventionnable s'élevant à 2 450 €),
- 1 767,50 € à SINAY SARL à Caen (14) pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N1 (70 % de la dépense subventionnable s'élevant à 2 525 €),
- 1 515 € MSI Solutions à Cherbourg (50) pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N1 (60 % de la dépense subventionnable s'élevant à 2 525 €),
- 1 800 € à MAUVIEL 1830 à Villedieu-Les-Poêles (50) pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N1 (60 % de la dépense subventionnable s'élevant à 3 000 €),
- 2 880 € à la Société Jean Fréon Elagage à Aube (61) pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N1 (60 % de la dépense subventionnable s'élevant à 4 800 €),
- 2 394 € à Mermier Lemarchand à Tinchebray (61) pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N1 (60 % de la dépense subventionnable s'élevant à 3 990 €),
- 2 295 € à la SAS Filtres Guérin à Condé-sur-Vire (50) pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N1 (60 % de la dépense subventionnable s'élevant à 3 825 €),
- 2 677,50 € à TEIM à Vire (14) pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N2 (70 % de la dépense subventionnable s'élevant à 3 825 €),
- 3 325 € à la HAG Tech à Beaumont (50) pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N2 (70 % de la dépense subventionnable s'élevant à 4 750 €),
- 1 890 € à la SAS Laudescher à Carentan (50) pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N2 (70 % de la dépense subventionnable s'élevant à 2 700 €),
- 3 325 € à AZNETWORK à Alençon (61) pour l'opération collective 123 Environnement – Niveau N2 (70 % de la dépense subventionnable s'élevant à 4 750 €) ;

COE

- 28 700 € à la Commune de Saint-Pierre-sur-Dives (14) pour un COE de 12 bâtiments (70 % de la dépense subventionnable s'élevant à 41 000 €) ;

Bilan Carbone®

- 6 160 € à ATS Aluminium Technologie Services à Dives-sur-Mer (14) pour la réalisation d'un Bilan Carbone® (70 % de la dépense subventionnable s'élevant à 8 800 €),
 - 61 402 € au Conseil des Chevaux de Basse-Normandie pour la mise en place d'un label environnemental à destination des entreprises de la filière équine (50 % de la dépense subventionnable s'élevant à 122 804 €) ;

Hors Défi'Bat

- 10 217,22 € à Deshayes Jean à Gavray (50) pour la construction d'un bâtiment d'élevage cunicole (6 % de la dépense subventionnable s'élevant à 171 221,57 €) ;

Défi'Bat

- 8 600 € à la SCI Saint-Fiacre à Caen (14) pour la construction d'un bureau BBC à Saint-Aignan de Crasmesnil (5,7 % de la dépense subventionnable s'élevant à 150 000 €),
 - 18 840 € à la Communauté de Communes Campagne et Baie de l'Orne à Merville-Franceville Plage(14) pour la construction du pôle enfance et jeunesse (2,5 % de la dépense subventionnable s'élevant à 738 888 €),
 - 5 625 € à l'Association Pierre Noal à Bagnole de l'Orne (61) pour la réalisation d'une simulation thermique dynamique (50 % de la dépense subventionnable s'élevant à 11 250€),
 - 10 500 € à la Communauté de Communes de Sèves-Tauteà Périers (50) pour la réalisation d'une simulation thermique dynamique (57 % de la dépense subventionnable s'élevant à 18 365 €) ;

□ au titre du dossier « Energies Renouvelables »

- 3 052,44 € à la Commune de Saint Fulgent des Ormes(61) pour l'acquisition d'une chaudière à granulés bois (20 % de la dépense subventionnable s'élevant à 15 262,20 € HT) ;

Photovoltaïque pro

- 105 000 € aux bénéficiaires de la prime régionale mentionnés dans le tableau joint en annexe 1 pour l'installation de panneaux photovoltaïques ;

Eolien

- 6 000 € aux bénéficiaires de la prime régionale mentionnés dans le tableau joint en annexe 2 pour l'installation d'éoliennes ;

PAC

- 1 000 € au bénéficiaire de la prime régionale mentionné dans le tableau joint en annexe 3 pour une installation géothermale ;

Dispositif chèque

- 285 950 € aux bénéficiaires du « Chèque éco-énergie Basse-Normandie » mentionnés dans le tableau joint en annexe 4 pour l'installation d'un chauffe-eau solaire, d'une chaudière bois, la réalisation d'une étude ou de travaux d'isolation (2010-11) ;

□ au titre du dossier « Volet Territorial »

COT

- 101 150 € au Parc naturel régional Normandie-Maine(61) pour les actions COT de l'année 2011 (52,8 % de la dépense subventionnable s'élevant à 191 500 € TTC) ;

** sur le chapitre 937 du Budget de la Région*

□ au titre du dossier « Economie d'énergie »

- 15 915 € à la CRCI de Caen pour le fonctionnement de l'opération « Envie d'agir- Côtier Granvillais » (26 % de la dépense subventionnable s'élevant à 61 250 € HT) ;

□ au titre du dossier « Volet Territorial »

- 23 140 € au CAUE 61 pour l'animation de la 4^{ème} année du CEP (30 % de la dépense subventionnable s'élevant à 77 133 € TTC),

- 18 700 € à la Ville de Falaise (14) pour l'animation de l'Agenda 21 (50 % de la dépense subventionnable s'élevant à 37 400 € HT) ;

- de déroger à la règle d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes pour les subventions d'investissement :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées :

- . sur proposition du service technique de contrôle,
- . ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro, date et référence des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par l'expert comptable, le trésorier payeur, le Maire ou le Président ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association Régionale pour la promotion de l'éco-construction en Basse-Normandie (ARPE), la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2011-2013 jointe à l'annexe 5,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-15

sur l'environnement : agir pour un développement durable

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB 5NEDUD « Agir pour un développement durable » de 685 000 €, votée pour 2011, un montant de 13 000 €, au titre du dossier 11NEDUCENF « Education au développement durable », sous-dossier « Education et formation » ;

- d'attribuer sur le chapitre 937 du Budget de la Région, une subvention de 13 000 € au Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique de Basse-Normandie (CRIPT), pour l'animation du réseau développement durable dans les lycées agricoles de Basse-Normandie, sur un montant total subventionnable de 52800 € ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Basse-Normandie la convention Pluriannuelle d'Objectifs 2011-2013, jointe en annexe 1,

- avec le Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique de Basse-Normandie (CRIPT), pour l'animation du réseau développement durable dans les lycées agricoles de Basse-Normandie, la convention jointe en annexe 2 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-16

**sur les transports ferroviaires : refonte de la gamme régionale TER haut-normande
« Région Transport Travail » et changement de nom commercial**

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant n° 3 à la convention relative à un accord sur la gamme tarifaire régionale entre la Région Basse-Normandie et la Région Haute-Normandie, joint en annexe,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-17

sur les transports ferroviaires : projet START – voyager facilement à travers les Régions de l’Espace Atlantique en utilisation des moyens de transports durables

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de modifier la délibération n° 10-49 du 5 février 2010 comme suit :

- le montant maximum de 110 815,55 € attribué à Merseytravel est ramené à **94 860 €** au titre des dépenses communes liées au projet START pour la durée du programme ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec Merseytravel, l'accord de partenariat correspondant, joint en annexe,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-18

sur les transports ferroviaires : Service Régional de Transports Ferroviaires de Voyageurs TER – contribution financière régionale 2011 et Contrat Annuel d’Objectifs

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, moins 1 contre (François DIGARD),

- d'affecter sur l'AESUB « Exploitation » de 61 150 000 € votée pour 2011, un montant de 838 329,84 € au titre du dossier 11QFECONV « Dessertes ferroviaires TER » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention de 838 329,84 € TTC à la SNCF au titre de la contribution prévisionnelle 2011 prévue par la convention relative à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs, en complément des 53 917 064,40 € attribués par délibération n°10-104 du Conseil Régional des 16 et 17 décembre 2010, portant ainsi le montant de la contribution prévisionnelle 2011 à **54 755 394,24 €**;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la SNCF, l'avenant n°22 à la convention d'attribution de subvention relative au financement du service public de transport régional de voyageurs, avenant prévoyant le montant de la contribution régionale et ses modalités financières ainsi que le contrat annuel d'objectifs TER 2011, joints en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-19

sur le Développement Numérique du Territoire : Labellisation « Zone Numérique Multiservices »

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de déclarer le projet déposé par la Communauté de Communes du Pays Bellêmois concernant les zones d'activités de Bellême Sud, éligible dans le cadre de l'Appel à Projet Régional « Zones Numériques Multiservices » pour les zones structurantes (phase 2 du processus de labellisation) ;

- d'attribuer à la Communauté de Communes du Pays Bellêmois, au titre des Zones d'Activités de Bellême Sud :

sur le chapitre 905 du Budget 2011 de la Région

- une subvention d'investissement d'un montant maximal de 153 633,50 €, sur une base éligible de 307 267 € avec un taux d'intervention maximal de 50 % ,

sur le chapitre 935 du Budget 2011 de la Région

- une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 24 300 €, sur une base éligible de 48 600 € avec un taux d'intervention maximal de 50 % ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Communauté de Communes du Pays Bellêmois, la convention correspondante, selon la convention-type « ZNM-réalisation de projet », jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-20

sur la rénovation urbaine

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour la prise en compte des études de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 218 logements dans le quartier du Val à Hérouville-Saint-Clair par la SA HLM DIALOGUE validée par la délibération n° 10-89 de la Commission Permanente du 5 février 2010 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-21

sur le logement

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, Annie BIHEL ne prenant pas part au vote sur le dossier relatif au « financement du programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de Vire »,

- d'affecter :

- sur l'APSUB 5VLOGO « Logement opérations développement local » de 410 000 € votée pour 2011, un montant de 400 000 € au titre du dossier 11VLOGEMEI « Opération développement local AP », correspondant à la convention Région-Anah 2011,

- sur l'AESUB 5VLOGO « Opérations développement local » de 180 000 € votée pour 2011, un montant de 5 986 € au titre du dossier 11VLOGEMEF « Opération développement local AE », correspondant à la convention Région-Anah 2011 ;

- d'attribuer les subventions suivantes :

- * sur le chapitre 905 du Budget de la Région, au titre de la réhabilitation de l'habitat privé

- 400 000 € à l'Anah, dans le cadre de la convention Région-Anah 2009-2011,

- * sur le chapitre 935 du Budget de la Région, au titre des opérations de développement local

- 5 986 € à la Communauté de communes de Vire, dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision et à verser des acomptes.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-22

sur la santé et les territoires : actions en faveur des personnes handicapées

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser :

- la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Manche, à payer, pour un montant de 990,69 €, les factures correspondant aux dossiers figurant en annexe 1, en prélevant sur la dotation globale de 55 000 € votée en octobre 2010,

- la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Calvados, à payer pour un montant de 2 220,96 €, les factures correspondant aux dossiers figurant en annexe 2, en prélevant sur la dotation globale de 120 000 € votée en mars 2009,

- la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Orne, à payer, pour un montant de 3 325,69 €, les factures correspondant aux dossiers figurant en annexe 3, en prélevant sur la dotation globale de 55 000 € votée en octobre 2010 ;

- de prévoir la modalité de paiement suivante : pour l'acquisition de matériel et l'aide au logement dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, les modalités de paiement seront détaillées dans des conventions spécifiques ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour l'ensemble de ces dossiers ;

- d'annuler les subventions suivantes :

- 511,29 € accordée à la MDPH de l'Orne par délibération n° 10-634 de la Commission Permanente du 22 octobre 2010, pour l'aménagement du logement de Madame Patricia LEFEUVRE à Saint-Germain-de-Corbéis,

- 364,41 € accordée à la MDPH de la Manche par délibération n° 10-634 de la Commission Permanente du 22 octobre 2010, pour l'acquisition d'un fauteuil roulant pour Mademoiselle Corinne DOUCET à Saint-Vaast-la-Hougue ; cette opération faisant l'objet d'une nouvelle prise en charge par la MDPH de la Manche sur sa dotation globale, à l'annexe 1 de la présente délibération,

- 670,92 € à la MDPH de la Manche par délibération n° 10-634 de la Commission Permanente du 22 octobre 2010, pour l'aménagement du logement de Madame Joëlle LAISNEY à Dangy ; cette opération faisant l'objet d'une nouvelle prise en charge par la MDPH de la Manche sur sa dotation globale, à l'annexe 1 de la présente délibération ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-23

sur le soutien aux actions de solidarité

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB 5HPSOLID-A « actions de solidarités » de 180 000 € votée pour 2011, un montant de 1 500 € au titre du dossier 11HPREVSAF « actions de prévention pour la santé AE » sous-dossier 11HSOLIDAR « actions de solidarités AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 934 du Budget de la Région, au titre du soutien aux actions de solidarités, la subvention suivante :

BENEFICIAIRE	NATURE DE L'OPERATION	SUBVENTION REGION
Association Santé Prévention Information du Calvados (ASPIC) 21, Rue d'Isigny 14000 Caen Président : Frédéric DESMAISONS	La poursuite de l'activité du dispositif La Lucarne, soutien à la parentalité en milieu carcéral ;	1 500 €

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour ce dossier ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-24

sur l'amélioration des conditions de vie : équipement et fonctionnement des lycées et établissements assimilés publics et privés

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer :

* sur le chapitre 902 du Budget de la Région

au titre des équipements des lycées publics

- 6 subventions d'un montant total de 43 000 € pour les équipements pédagogiques, conformément à l'annexe 1,

- 2 subventions d'un montant total de 4 036,83 € pour les équipements de service général, conformément à l'annexe 2,

au titre des équipements et aménagements dans les lycées privés

- 1 subvention de 5 466,06 € pour la mise en conformité de la porte coupe-feu de l'internat du lycée privé de Saint Gabriel – Brécy (CREAP),

- 1 subvention de 3 714,66 € pour l'amélioration du dispositif de sécurité incendie de la MFR de Mortagne au Perche (Canins),

Ces 2 subventions représentent une avance, les établissements ne pouvant attendre la délibération commune des établissements privés prévue au mois de mai 2011, au vu de l'urgence des travaux, conformément à l'annexe 3,

* sur le chapitre 932 du Budget de la Région

au titre des dotations de fonctionnement aux lycées publics et privés sous contrat

- 1 subvention de 6 936,80 € pour des dotations de fonctionnement complémentaires aux lycées publics au titre de l'entretien et des réparations du propriétaire, conformément à l'annexe 4,

- 1 subvention de 7 056 € pour des dotations de fonctionnement complémentaires aux lycées publics, au titre du fonctionnement des EPLE, conformément à l'annexe 5,

Occupation du domaine public régional – redevance d'occupation

- de fixer à l'encontre :

- du Département de l'Orne, à 2 600 € le montant annuel de la redevance applicable à l'autorisation d'occupation du domaine public prenant en compte les frais de viabilisation afférents à l'occupation du gymnase MEURISSE ainsi qu'à la participation financière de l'entretien ménager des locaux assuré par les agents d'entretien du lycée,

- de l'UNSS, à 500 € le montant annuel de la redevance applicable à l'autorisation d'occupation du domaine public prenant en compte les frais de viabilisation afférents à l'occupation des locaux du lycée Pierre et Marie Curie de Saint-Lô,

Au titre de la gestion du patrimoine

➤ Concernant le lycée agricole de Coutances

- d'approuver l'acquisition par le Conseil Régional d'une parcelle située sur la commune de Coutances, lieu-dit « La Quibouquièrre », cadastrée BD n° 19 d'une contenance de 1ha 54a 68ca appartenant aux ayants droit de Monsieur Francis JAMET, le prix de la transaction étant fixé à 8 260 € hors frais de notaire ;

- de prendre en charge les frais notariés correspondants.

➤ Concernant le LEG « Victor Grignard » à Cherbourg

- d'approuver, à titre gratuit, le transfert de propriété des biens immobiliers constituant ledit lycée, de la Communauté Urbaine de Cherbourg à la Région, à l'exception de la parcelle BD 363 sur laquelle est implanté un logement de fonction, propriété de la Ville de Cherbourg ;

Au titre de la fixation des tarifs du service Annexe Hébergement des EPLE pour l'année 2011

- d'arrêter à 1 440,85 € le tarif internat étudiants BTS pour le lycée agricole du Manoir à Saint-Hilaire-du-Harcouët, à compter du 1^{er} septembre 2010 et pour l'année 2011 ;

- de modifier l'annexe à la délibération n° 10-84 du 22 octobre 2010 du Conseil Régional et en conséquence, d'arrêter à 1 155,60 € le tarif internat de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté Pierre Mendès France à La Ferté-Macé ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention d'utilisation des installations sportives municipales de la ville de Pont-Hébert au profit du lycée agricole de Thère, conformément à l'annexe 6,

- la convention relative à la fourniture des repas du lycée Auguste Chevalier par le Collège Jacques Prévert, conformément à l'annexe 7,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-25

sur le fonds commun du service hébergement

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer, au titre du fonds commun du service hébergement, 2 subventions d'un montant total de 25 079,98 €, conformément à l'annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-26

sur la politique éducative dans les lycées et établissements assimilés publics et privés

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'attribuer sur le chapitre 932 du Budget de la Région les subventions suivantes :

au titre du fonds social régional

- 5 subventions d'un montant total de 2 960 € conformément à l'annexe jointe,

au titre de la mobilité internationale

- 1 dotation de fonctionnement de 4 000 € au Lycée « Louis Liard » à Falaise ;

• d'annuler, au titre de la mobilité internationale, 9 attributions de bourses accordées par délibération de la Commission Permanente n° 10-414 du 25 juin 2010, soit :

- 426 € pour 1 élève scolarisé au LYT Arcisse de Caumont à Bayeux,
- 426 € pour 1 élève scolarisé au LEGT Jean Rostand à Caen,
- 2 130 € pour 5 élèves scolarisés au LEGT A. de Tocqueville à Cherbourg,
- 426 € pour 1 élève scolarisé au LYT Sainte-Ursule à Caen,
- 426 € pour 1 élève scolarisé au CFTA - La Ferté-Macé ;

• d'autoriser :

- l'EREA « Yvonne Guégan » à Hérouville-Saint-Clair à reporter les crédits concernant l'action d'intégration des nouveaux arrivants, initialement prévus sur l'année scolaire 2010-2011, sur l'année scolaire 2011-2012,

- le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-27

sur les formations sanitaires et sociales : convention relative au paiement des indemnités de stages et frais de déplacement des élèves masso-kinésithérapeutes

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget 2011 une dotation de 94 710 € au Centre Hospitalier Intercommunal d'Alençon-Mamers au titre de l'année 2011 ; cette dotation fera l'objet d'un versement unique ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention financière relative au financement des indemnités de stages et des frais de déplacement des élèves Masso-Kinésithérapeutes de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-28

sur la jeunesse et les sports : aide aux équipements sportifs et de loisirs

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Equipements jeunesse et sports » de 1 950 000 € votée pour 2011, un montant de 20 000 € au titre du dossier 11GEQUISPO « Aide aux équipements sportifs et de loisirs » ;

- d'attribuer sur le chapitre 903 du Budget de la Région, une subvention de 20 000 €, conformément au tableau joint en annexe ;

- de prévoir la modalité de paiement suivante : des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution, sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro et date des chèques) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par le Président de l'Association et le Trésorier ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-29

sur la jeunesse et les sports : aide à l'organisation d'événements sportifs

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Soutien aux événements sportifs » de 460 000 € votée pour 2011, un montant de 91 500 € au titre du dossier 11GEV « Aide à l'organisation des événements sportifs » ;
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, un montant total de subventions de 91 500 €, conformément au tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-30

sur la jeunesse et les sports : vie associative

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'aide à la vie associative, un montant total de subventions de 38 000 €, conformément au tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-31

**sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations : aide à l'emploi –
emplois tremplins**

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, moins 9 contre (Philippe AUGIER, Sophie GAUGAIN (pouvoir Joël BRUNEAU), Sonia de la PRÔVOTÉ, François DIGARD (pouvoir Jean-Louis VALENTIN), Anne-Marie COUSIN, Véronique LOUWAGIE, Dominique LEFRANÇOIS)

- d'affecter :

- sur l'AE de 1 325 0000 € votée pour 2011 pour l'aide à l'emploi, un montant total de 271 000 € ventilé comme suit :

- . 261 000 € sur le sous-dossier 11JAEMT « Aide à l'emploi des emplois tremplins »,

- . 10 000 € sur le sous-dossier 11JPERENNE « Aide à l'accompagnement à la pérennisation des « emplois tremplins »,

- sur l'AP de 20 000 € votée pour 2011 pour les investissements liés aux emplois tremplins, un montant de 1 828 € sur le dossier 11AEINV « Aide à l'investissement des emplois tremplins » ;

- d'attribuer :

- * sur le chapitre 939 du Budget de la Région

- 246 000 € au titre de l'aide à l'emploi des « emplois tremplins », conformément à l'annexe 1,

- 10 000 € au titre de l'aide à l'accompagnement à la pérennisation des « emplois tremplins », conformément à l'annexe 2,

- * sur le chapitre 909 du Budget de la Région

- 1 828 € au titre de l'aide à l'investissement des « emplois tremplins », conformément à l'annexe 1 ;

- de déroger :

- à la règle selon laquelle l'aide doit être accordée préalablement à la date du début du programme aidé, pour les associations qui ont signé le contrat de travail du salarié, entre la date de dépôt de la demande d'aide régionale et la date d'octroi de l'aide par la Commission Permanente,

- de façon exceptionnelle au règlement du dispositif « Emplois Tremplins » adopté en Assemblée Plénière le 16 décembre 2004 et modifié en Assemblée Plénière les 16 décembre 2005 et 23 octobre 2006, pour les associations qui transforment en Emploi Tremplin d'autres contrats aidés que les contrats Emplois Jeunes, conformément aux caractéristiques des postes agréés en Comité d'Agrément, conformément à l'annexe 1 ;

- de modifier la délibération n° 10-803 de la Commission Permanente du 19 novembre 2010 comme suit :

- l'aide de 5 000 € attribuée au Club Laïque Colombellois Football, au titre de l'accompagnement à la pérennisation du poste de M. Nicolas VERRIER est transférée à l'Omnisport Club Laïque Colombellois ;

- de porter à 48 000 € la subvention de 33 000 € attribuée par délibération n° 10-652 du 22 octobre 2010, au titre du volet emploi, à l'Association « Elus pour un Développement Durable En Normandie (EDDEN) » au Chefresne (Manche) ; le salarié recruté le 1^{er} novembre 2010 étant considéré « public prioritaire », dans la mesure où il a été reconnu demandeur d'emploi de longue durée par Pôle Emploi ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N° 11-32

**de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

sur la culture : éducation artistique et culturelle - fonctionnement

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 5 000 € pour le dossier 11FEDUCARF « Education artistique et culturelle » ;
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Education artistique et culturelle », un montant total de subventions de 5 000 €, conformément à l'annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-33

sur la culture : développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 687 400 € pour le dossier 11FRESPARF « Développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture » ;
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, un montant total de subventions de 687 400 €, au titre du programme « Développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture », conformément aux annexes 1 et 2 jointes ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-34

sur la culture : création et diffusion artistiques et culturelles

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841€ votée pour 2011, un montant de 149 892 € au titre du dossier 11FCREDIFF « Création et diffusion artistiques et culturelles »,

- sur l'APSUB « Culture » de 4 032 000 € votée pour 2011, un montant de 9 255,35 € au titre du dossier 11FCREDIFI « Création et diffusion artistiques et culturelles » ;

- d'attribuer, au titre du programme « Création et diffusion artistiques et culturelles », les subventions suivantes :

** sur le chapitre 933 du Budget de la Région*

- 149 892 €, conformément à l'annexe 1,

** sur le chapitre 903 du Budget de la Région*

- 1 655,35 €, au titre du programme « Création et diffusion artistiques et culturelles », conformément à l'annexe 2,

- 7 600 € à la société *Le deuxième souffle films & associés* pour une aide à la production du documentaire de Luis MIRANDA intitulé « Mes yeux de dinosaure » ;

- d'annuler la subvention de 41 080 € attribuée par délibération n° 09-42 du 6 février 2009 à la commune de Saint-James, pour l'acquisition de tribunes escamotables pour l'Espace Le Conquérant ;

- de prévoir les modalités de paiements suivantes, pour les subventions d'investissement :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération sur :

- . proposition du service technique de contrôle,

- . ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro et date des mandats ou règlements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par l'expert-comptable, le comptable public, le Maire ou le Président ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-35

sur la culture : coopération entre les deux régions normandes

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, Alain TOURRET ne prenant pas part au vote,

• d'affecter :

- sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 25 000 € au titre du dossier 11FCOPBHNF « Coopération entre les deux Régions normandes »,

- sur l'APSUB « Culture » de 4 032 000 € votée pour 2011, un montant de 85 000 € au titre du dossier 11FCOPBHNI « Coopération entre les deux Régions normandes » ;

• d'attribuer, au titre du programme « Coopération entre les deux Régions normandes », les subventions suivantes :

** sur le chapitre 933 du Budget de la Région*

- 25 000 €, conformément à l'annexe 1,

** sur le chapitre 903 du Budget de la Région*

- 85 000 €, conformément à l'annexe 2 ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-36

sur la culture : animation des territoires

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 60 500 € pour le dossier 11FANIMTER « Animation des territoires » ;
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, un montant total de subventions de 60 500 € réparti conformément à l'amexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-37

sur la culture : valorisation et sauvegarde du patrimoine - fonctionnement

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 919 000 € pour le dossier 11FVALPATF « Valorisation et sauvegarde du patrimoine » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Valorisation et sauvegarde du patrimoine », un montant total de subventions de 919 000 € réparti conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-38

sur les Bâtiments Régionaux : lycées publics

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

au titre des lycées publics

• d'affecter :

- sur l'AP Maîtrise d'ouvrage « Bâtiments Lycées » de 13 000 000 € votée pour 2011, sur le chapitre 902, les opérations reprises dans l'annexe jointe ;

- sur l'AE Subventions « Bâtiments Lycées » de 300 000 € votée pour 2011, sur le chapitre 932, un dossier de 300 000 € pour le versement de dotations complémentaires aux EPLE dans le cadre de l'accompagnement de travaux ;

- sur l'AE Maîtrise d'ouvrage « Bâtiments Lycées » de 500 000 € votée pour 2011 sur le chapitre 932, un dossier de 500 000 € pour les frais d'actes divers liés aux travaux dans les lycées de Basse-Normandie ;

• d'attribuer sur le chapitre 932 du Budget de la Région les dotations de fonctionnement complémentaires suivantes :

- 3 000 € au LEGT « J.F.Millet » à Cherbourg-Octeville pour la prise en charge des derniers frais liés à la location d'une classe mobile pendant les travaux de restructuration du bâtiment externat,

- 12 578 € au LEGT « A. Fresnel » à Caen pour la prise en charge des frais liés aux travaux de restructuration du service de restauration,

- 5 000 € au LYP « Mézeray » à Argentan pour la prise en charge de la location d'un bâtiment démontable pour la période de novembre 2010 à juin 2011 durant les travaux de création d'une salle polyvalente, de rénovation et d'extension du lieu de vie,

- 5 248 € au LP « Maréchal Leclerc » à Alençon pour la prise en charge de la location d'une classe mobile de février à mai 2011 durant les travaux de création de locaux pour la section des carrières sanitaires et sociales,

- 5 018 € au Lycée Agricole du Manoir à Saint-Hilaire-du-Harcouët pour la prise en charge des frais de gardiennage de l'internat suite à la défektivité du système de sécurité incendie ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-39

sur les Bâtiments Régionaux : dossier FEDER/Defi'Nergie – chaufferies bois au lycée agricole du Manoir et à l'Institut Pathologie du Cheval

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Laurent SODINI, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'autoriser :

- le dépôt des demandes de subventions FEDER et Défi'Energie relatives aux chaufferies bois au Lycée Agricole du Manoir de Saint-Hilaire-du-Harcouët et à l'Institut Pathologique du Cheval de Goustranville,

- le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision ;

• de solliciter pour chacune des demandes ci-dessus, l'attribution d'une subvention au taux maximum.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-40

sur les affaires européennes et les relations internationales

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant global de subvention de 93 500 € réparti comme suit :

- 1 500 € à l'Association « Les Amis de la Secton Norvégienne de Bayeux », pour l'envoi de jeunes de Bayeux dans le Hordaland,

- 90 000 € au Syndicat Mixte Association de la Maison de la Normandie et de la Manche au titre de la participation de la Région pour l'année 2011,

- 500 € à l'Association AVRIL, pour l'accueil d'un SVE, Victoria BARANOVA,

- 1 000 € à la MJC de Vire Bertrand LE CHEVREL, pour l'accueil de deux jeunes en SVE, Dennis VANDREY et Amélie DIECKHOFF,

- 500 € à la Caisse d'Allocation Familiale de l'Orne, pour l'accueil d'un SVE, Catriona HARVEY ;

• d'autoriser :

- le paiement des différentes factures relatives aux dépenses liées à l'organisation du Bureau Politique de la CRPM qui se tiendra à la Région du 10 au 12 février 2011,

- le Président à signer :

. la Contribution des Régions Françaises, pour la programmation des Fonds Structurels après 2013, jointe en annexe,

. tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-41

sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Communauté de Communes de La Haye-du-Puits (Manche) – Elaboration d'un Agenda 21

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subvention Globale » de 4 199 799 €, votée pour 2011, un montant global de 37 042,17 € au titre du dossier 11YAFEDERF « Subvention Globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Soutien au programme de développement » ;
- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 37 042,17 € à la Communauté de Communes de La Haye-du-Puits, pour l'élaboration de son Agenda 21 ;
- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-42

sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Commune d’Equeurdreville-Hainneville (Manche) – Valorisation du front de mer

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subvention Globale » de 4 199 799 €, votée pour 2011, un montant global de 120 000 € au titre du dossier 11YAFEDERF « Subvention Globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Soutien au programme de développement » ;
- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 120 000 € à la Commune d'Equedreville-Hainneville, pour la valorisation de son front de mer ;
- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-43

sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – SA Cidrerie VIARD – Mise en place d'un système de stabilisation du cidre - Inéligible

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de rejeter la demande de subvention déposée par la SA Cidrerie VIARD, pour la mise en place d'un système de stabilisation du cidre, au titre de la sous-mesure 4.1.1. « Efficacité énergétique » du FEDER pour la période de programmation 2007-2013, le projet ne répondant pas aux règles d'éligibilité du dispositif ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-44

sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Communauté de Communes de Val de Seulles – installation d'une chaudière bois - Inéligible

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de rejeter la demande de subvention déposée par la Communauté de Communes de Val de Seulles, pour l'installation d'une chaudière bois, au titre de la sous-mesure 4.1.2. « Energies Renouvelables » du FEDER pour la période de programmation 2007-2013, le projet ne répondant pas aux règles d'éligibilité du dispositif ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-45

sur la coopération décentralisée et les droits de l'homme

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

Au titre de la coopération décentralisée

• d'affecter sur l'AESUB « Coopération décentralisée » de 1 028 810 € votée pour 2011, les montants suivants :

- 22 000 € au titre du dossier 11YD-CD-F « Coop Déc- Divers AE »,
- 30 000 € au titre du dossier 11YDMACEDO « Coop Déc – Macédoine »,
- 9 700 € au titre du dossier 11YDMADA-F « Coop Déc – Madagascar » ;

• d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, au titre de la coopération décentralisée, un montant global de subventions de 61 700 € réparti conformément au tableau joint en annexe 1 ;

Au titre des droits de l'homme

• d'affecter sur l'AE « Droits de l'Homme » de 380 000 € votée pour 2011, les montants suivants :

- 15 000 € pour le dossier 11YD-DDH « Droits de l'homme, Autres AE »,
- 240 000 € pour le dossier 11YD-IDH « Institut Droits De L'homme » ;

• d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, au titre des Droits de l'Homme, un montant total de subventions de 255 000 € réparti conformément au tableau joint en annexe 2 ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-46

sur le tourisme : professionnalisation des acteurs du tourisme

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Professionnalisation des acteurs du tourisme » de 980 000 € votée pour 2011 :

- un montant global de 23 400 € au titre du dossier 11TINGENIF « Renforcement de l'ingénierie » pour le « FACIT »,

- un montant global de 100 000 € au titre du dossier 11TPROFESF « Accompagnement de la professionnalisation », pour le « Plan de formation des acteurs du tourisme » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939, au titre du programme « Professionnalisation des acteurs du Tourisme », les subventions suivantes :

- 23 400 € au titre du Fonds d'Aide au Conseil et à l'Innovation (FACIT), conformément à l'annexe jointe,

- 100 000 € au Comité de Liaison InterConsulaire Normand, pour la mise en œuvre du Plan de formation des acteurs du tourisme 2011, sur la base d'une dépense subventionnable de 242 100 € ;

- de déroger à la règle d'antériorité de la décision de la Région, pour les dossiers suivants, afin de prendre en compte les dépenses à compter du :

- 23 novembre 2010, pour la Communauté de Communes de Cambremer,

- 29 novembre 2010, pour M. François BIAREZ et l'EURL « AU 1900 »,

- 1^{er} janvier 2011, pour le Comité de Liaison InterConsulaire Normand et la Commune d'Avranches ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-47

sur le tourisme : qualité dans le tourisme

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB « Qualité dans le Tourisme » de 2 450 000 € votée pour 2011, un montant global de 30 000 € au titre du dossier 11TROTERI « Projets Territoriaux »,

- sur l'AECPER « Structuration offre qualité tourisme » de 900 000 € votée en 2008 :

- . un montant global de 133 000 € au titre du dossier CP5T2210SF « Développement Plan Qualité Tourisme »,

- . un montant global de 85 735 € au titre du dossier CP5T2220SF « Parcours historique et tourisme de mémoire » ;

- d'attribuer au titre du programme « Qualité dans le Tourisme », les subventions suivantes :

- * sur le chapitre 909 du Budget de la Région

- 30 00 € à la Communauté de Communes du Canton de Saint-Pierre-Eglise, pour la création de parkings et accès au moulin Marie Ravenel, sur la base d'une dépense subventionnable de 149 177,73 € HT,

- * sur le chapitre 939 du Budget de la Région

- 133 000 € à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Basse-Normandie, pour la mise en œuvre de l'opération « Normandie Qualité Tourisme » 2011, sur la base d'une dépense subventionnable de 383 000 €,

- 55 735 € à l'Association Les Chemins du Mont-Saint-Michel, pour la mise en œuvre du programme d'actions 2011, sur la base d'une dépense subventionnable de 112 635 €,

- 30 000 € à l'Association « Abbayes Normandes – route historique », pour la mise en œuvre du programme d'actions 2011, sur la base d'une dépense subventionnable de 123 000 € ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour les dossiers suivants, afin de prendre en compte les dépenses à compter du :

- 1^{er} juillet 2010, pour la Communauté de Communes du Canton de Saint-Pierre-Eglise,

- 1^{er} janvier 2011, pour la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Basse-Normandie, l'Association Les Chemins du Mont-Saint-Michel et l'Association « Abbayes Normandes – route historique » ;

- de reporter pour la SARL IVAN VAUTIER CUISINIER – LE PRESSEIR, la première échéance du 1^{er} octobre 2010 d'un montant de 58 598 €, au 31 juillet 2011 et de modifier l'échéancier de remboursement de la façon suivante :

- 31 juillet 2011 : 58 598 €,
- 31 juillet 2012 : 58 598 €,
- 31 juillet 2013 : 58 598 €,
- 31 juillet 2014 : 58 598 €,
- 31 juillet 2015 : 58 597 € ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes pour les dossiers d'investissement :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s) ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées visé, selon le cas, par le Comptable, le Trésorier Payeur, le Maire ou le Président,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-48

sur l'agriculture : installation - Fonctionnement

- - - - -

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AECPER « Installation CPER » de 5 000 000 € votée en 2008, un montant de 22 000 € au titre du dossier CP5D43 IUSF « Installation AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région :

- un montant total de subventions de 4 967,40 € à divers bénéficiaires, au titre des contrats de parrainage, réparti conformément au tableau joint en annexe 1, ces crédits étant prélevés sur les reliquats de gestion disponibles à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ;

- une subvention de 22 000 € à l'Association de préfiguration de Terre de Liens Normandie, au titre de son programme d'actions 2011, sur la base d'une dépense subventionnable de 111 140 € TTC ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes pour le dossier de l'Association de préfiguration de Terre de Liens Normandie :

- le versement d'une avance représentant 60 % de l'aide accordée, sur demande écrite du bénéficiaire de l'aide,
- le solde sur présentation du bilan technique et financier des actions,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association de préfiguration de Terre de Liens Normandie, la convention jointe en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-49

**sur l'agriculture : réduction des coûts de production et autonomie des exploitations -
fonctionnement**

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association INPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale), l'avenant n° 1 à la convention portant sur une prolongation du délai de réalisation des actions jusqu'au 31 mars 2011, joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-50

sur l'agriculture : réduction des coûts de production et autonomie des exploitations - investissement

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le 1^{er} appel à projets 2011, pour le soutien aux aménagements de prairies, joint en annexe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-51

sur l'agriculture : filières végétales - fonctionnement

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'autoriser le Président à signer :

- avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, l'avenant n° 1 à la convention n° 2008-AGRI-158, portant sur une prolongation du délai de réalisation des actions jusqu'au 31 mars 2011, joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-52

sur l'agriculture : filières animales – Investissement

- - - - -

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'affecter sur l'APCPER « Appui aux filières » de 1 351 000 € votée en 2008, un montant global de 32 842,46 € au titre du dossier « CP5D4220SI appui aux filières AP », ventilé comme suit :

- 26 922,46 € pour l'Elevage bovin-ovin AP,
- 5 920 € pour la filière porcine AP ;

• d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

au titre des filières bovine et ovine

- 26 922,46 € à divers bénéficiaires pour les dossiers d'investissements sanitaire et amélioration des conditions de travail en filières bovine et ovine, conformément aux montants d'aide individuelle présentés dans le tableau joint en annexe 1,

au titre de la filière porcine

- 5 920 € à divers bénéficiaires pour les dossiers d'investissements d'amélioration de l'environnement en filière porcine, conformément aux montants d'aide individuelle présentés dans le tableau joint en annexe 1 ;

• de prévoir les modalités de paiement suivantes pour les dossiers de petits investissements d'amélioration en élevage :

- les aides sont accordées sur la base des pourcentages et des montants subventionnables conformément aux tableaux joints en annexe 1,

- des acomptes (pour les investissements) pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

• d'annuler les subventions PMPOA restant à verser pour les bénéficiaires dont la liste figure en annexe 2 ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-53

sur l'agriculture : qualité et valorisation des productions - fonctionnement

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'affecter sur l'AECPER de 3 412 000 € votée en 2008, un montant de 14 666 € au titre du dossier CP5D4230SF « Politiques de Qualité AE » ventilé comme suit :

- 14 666 € pour les autres signes de qualité AE ;

• d'attribuer sur le chapitre 939 du budget de la Région, une subvention de 14 666 € au Syndicat de défense et de promotion du Bœuf Traditionnel Normand, pour ces actions 2010, correspondant à une dépense prévisionnelle éligible de 28 206 € TTC ;

• de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- la totalité de la subvention sera versée sur présentation du bilan technique et financier de l'action, accompagné des éléments complémentaires mentionnés dans la convention jointe en annexe 3,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

• de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région, pour le dossier du Syndicat de défense et de promotion du Bœuf Traditionnel Normand ;

• d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association Ouest Inspection, l'avenant n° 2 à la convention n° 2009-AGRI-96 portant sur une prolongation du délai de réalisation des actions jusqu'au 31 août 2011, joint en annexe 1,

- avec le Syndicat de promotion et de défense des produits cidricoles du Perche, l'avenant n° 1 à la convention 2010-AGRI-66 portant sur une prolongation du délai de réalisation des actions jusqu'au 30 juin 2011, joint en annexe 2,

- avec le Syndicat de défense et de promotion du Bœuf Traditionnel Normand, la convention jointe en annexe 3,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-54

sur la pêche et les cultures marines : ex-FRIP

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'émettre un titre de recette de 28 156,64 € au titre du remboursement de l'avance remboursable et de la subvention, au prorata temporis à l'encontre de M. Anthony SAITER, dans le cadre du naufrage du navire « NOTRE DAME DE LOTIVY » ;
- de résilier la convention du 30 juin 2003 entre le CEBANOR et M. Anthony SAITER ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-55

sur la formation tout au long de la vie : Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'affecter sur l'AESUB « Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles » de 2 101 000 € votée pour 2011, un montant de 20 367,69 € ventilé comme suit :

- 13 217,69 € au titre du dossier 11JPAIO « Financement de l'AIO »,
- 7 150 € au titre du dossier 11JPVAE « Validation des Acquis de l'Expérience », sous-dossier « VAE accompagnement » ;

• d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

** au titre du programme Accueil Information Orientation*

- 1 217,69 € au BTP CFA Basse-Normandie - Orne - Alençon,
- 4 000 € au Forum Lycéen Sud Manche,
- 8 000 € à Carrière 2000,

** au titre de la VAE :*

- 7 150 € aux organismes chargés de l'accompagnement, conformément à l'annexe jointe ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-56

sur la formation tout au long de la vie : apprentissage – aides au fonctionnement des CFA

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Fonctionnement des CFA » de 35 257 000 € votée pour 2011, un montant de 175 774,22 € au titre du dossier 11JCFAPEDA « CFA – aide pédagogique » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 17 687,86 € à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Basse-Normandie, pour le solde du Programme Léonardo « Movil'app »,

- 148 814,51 € à l'Association ALFAH, au titre du dispositif d'appui et de soutien à l'apprentissage et à la qualification par alternance,

- 3 653,03 € au CFA annexe à l'EPLEFFA de Saint-Hilaire-du-Harcouët, pour le financement de l'aide aux jeunes handicapés,

- 5 618,82 € pour le budget participatif des CFA, conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-57

sur la formation tout au long de la vie : investissements

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Investissement dans les CFA » de 4 605 000 € votée pour 2011, un montant de 23 224 € au titre du dossier 11JINVTV – sous-dossier 11JINVDIV « Investissement pédagogiques CFA autres » ;
- d'attribuer sur le chapitre 901 du Budget de la Région, un montant global de 23 224 € à la Chambre de Métiers du Calvados, pour le CIFAC, conformément à l'annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-58

**sur la formation tout au long de la vie : actions territorialisées en faveur des
demandeurs d'emploi – ELAN's**

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant total de 541 766,20 € au titre du dossier 11JFELANS « ElanS 2011 » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre des Espaces Locaux d'Activités Novatrice (ELAN's), une subvention de 541 766,20 € à divers organismes, conformément à l'annexe 1 ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 2, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-59

sur la formation tout au long de la vie : réseaux d'accueil

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant de 51 336 € au titre de la « Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin » sur la ligne 11JRESO ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre des réseaux d'accueil, une subvention de 51 336 € à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-60

**sur la formation tout au long de la vie : actions territorialisées en faveur des
demandeurs d'emploi**

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'affecter sur l'AE « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant de 2 131 000 € réparti comme suit :

- 2 008 500 € au titre du dossier 11JAFPAAUT « AFPA autres services »,
- 122 500 € au titre du dossier 11JESP « Esp' OIR – Espaces d'orientation et d'intégration régionaux » ;

• d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, à la Direction Régionale de l'AFPA de Basse-Normandie, les subventions suivantes :

- 2 008 500 € au titre des services associés aux formations professionnelles,
- 122 500 € au titre des formations préparatoires ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-61

sur la formation tout au long de la vie : une formation, un emploi

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'affecter sur l'AESUB « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 €, votée pour 2011, un montant total de 92 705,60 € sur le dossier 11JFOREM « Une formation un emploi » réparti ainsi :

- 74 609,28 € pour les financements des opérations collectives,
- 18 096,32 € pour les financements des opérations individuelles ;

• d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre du programme de formation « une formation – un emploi », les subventions suivantes :

- 74 609,28 €, conformément à l'annexe 1,
- 18 096,32 €, conformément à l'annexe 2 ;

• de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 3, dans les conditions prévues au titre VI du Livre IX du Code du Travail ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-62

sur la formation tout au long de la vie : Financements Individuels de Formation

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation Professionnelle Continue » de 4 740 000 €, votée pour 2011, un montant de 10 120 € au titre du dossier 11JFINDIV « Financements Individuel de Formation » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, une subvention de 10 120 € à divers organismes, au titre des financements individuels, conformément à l'annexe 1 ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 2 , dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-63

sur le Contrat de Projet Etat/Région – accompagnement des entreprises : Plan d'action régional – secteur de l'ostréiculture volet emploi-formation

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Elise LOWY, Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Formation dans les entreprises et les associations » de 10 900 000 € votée en 2008, un montant de 52 800 €, au titre du dossier CP5J311ENT « Accompagnement des entreprises » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du budget de la Région, au titre de l'accompagnement des entreprises, les subventions suivantes :

- 26 400 € au Lycée Maritime Aquacole (LMA) de Chebourg,

- 26 400 € au Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole (CFPPA) de Coutances ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-64

sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations : « Aide au reclassement » « Formation des actifs et des salariés » - Animation

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AE « Formation dans les entreprises et les associations » de 1 830 000 € votée en 2011, les montants suivants :

- . 11 477 € pour le programme « Aide au reclassement », au titre du sous-dossier 11JCTPCRP,

- . 34 286 € pour le programme « Formation des actifs », au titre du sous-dossier 11JFSAL « Formation des salariés » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- * au titre du programme « Aide au reclassement »

- pour le dispositif des salariés licenciés, conformément à l'annexe jointe :

- . 1 265 € au CESR Lisieux,

- . 2 880 € au CFPPA Saint-Lô Thère,

- . 731 € au CAMPUS Formation Mondeville,

- . 749 € à l'Université de Caen,

- . 1 405 € au CESR de Lisieux,

- . 3 148 € à l'IRFA Sud,

- 1 300 € à l'Association des ex salariés de Moulirex,

- * au titre du programme « Formation des actifs »

- 34 286 € à Thermocoax ;

- d'imputer la somme de 2 679 € concernant des actions de formation pour les salariés licenciés économiques réalisées par des centres AFPA de Basse-Normandie sur les crédits des marchés attribués en 2011 à l'AFPA, conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-65

sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations : « Aide au reclassement » « Formation des actifs et des salariés » - Coordination

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation dans les entreprises et les associations » de 1 830 000 € votée pour 2011, un montant de 66 000 € sur le dossier 11JFSAL « Formation des salariés » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, une subvention de 66 000 € au Comité de Liaison InterConsulaire Normand (CLIC), au titre du programme « Formation des actifs » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-66

sur les marchés de la formation professionnelle

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant de 226 730,92 € au titre du dossier 11JCFO « Programme Qualifiant-Chèque-formation » ;

- d'approuver le montant des crédits FSE dans le cadre du programme « Compétitivité régionale et emploi » pour 2007-2013, à hauteur de 113 365,46 € au titre de la mesure 221 « Actions de formation pour les demandeurs d'emploi jeunes et adultes », conformément à l'annexe 1 ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'ASP, la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques de formations décrites en annexe 2, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-67

sur le développement économique : aides aux entreprises

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB « Soutien à l'investissement matériel des entreprises » de 15 710 000 € votée en 2011, un montant de 400 000 € au titre du dossier 11CINVINDI « Soutien à l'investissement industriel »,

- sur l'AESUB « Soutien à l'investissement immatériel des entreprises » de 3 842 000 € votée en 2011, les montants suivants :

- . 1 020 000 € au titre du dossier 11CCREAENF « Soutien à la création d'entreprises »,

- . 55 000 € au titre du dossier 11CTRANSMF « Soutien à la transmission d'entreprises » ;

- d'attribuer les aides suivantes :

*** sur le chapitre 909 du Budget de la Région**

- 200 000 € en avance remboursable, pour 1 bénéficiaire, au titre de l'ARE, conformément aux annexes 1 et 1 bis,

- 200 000 € en subvention, à la SAS PARTNER LOGISTICS EXPLOITATION ARGENTAN, au titre des Grands Projets,

*** sur le chapitre 939 du Budget de la Région**

- 875 000 € en subvention, à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Basse-Normandie, au titre de l'animation régionale 2011 du Réseau des Métiers,

- 125 000 € en subvention, à la Chambre Régionale de Métiers de l'Artisanat de Basse-Normandie, au titre du soutien au fonctionnement 2011 du Pôle ATEN,

- 20 000 € en subvention, à « Normandie Pionniers », au titre de la consolidation de sa phase de structuration et de son développement,

- 55 000 € en subvention à l'Union Régionale de Sociétés Coopératives Ouvrières de Production de l'Ouest (URSCOP de l'Ouest), au titre de son programme d'action 2011 ;

- d'accorder au titre du fonds de garantie Basse-Normandie, les garanties sollicitées sur le prêt des entreprises figurant en annexe 2 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-68

sur le développement économique : fonds régional d'amorçage

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver :

- le processus de mise en place du fonds régional d'amorçage,
- les objectifs poursuivis par la création du fonds régional d'amorçage ;

- de prendre acte de la publication d'un Appel à Manifestation d'Intérêt dont l'objectif est le diagnostic de l'offre privée de financement en fonds propres dédiés à l'amorçage en Basse-Normandie ;

- d'autoriser le Président à :

- publier un Appel à Manifestation d'Intérêt, pour choisir la société de gestion,
- déposer une demande de subvention auprès du FEDER, afin de souscrire via le FEDER, une partie des parts dans le fonds régional d'amorçage,
- signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-69

sur l'économie sociale et solidaire : financement de la deuxième édition du Forum de l'Emploi et des Métiers de l'Economie Sociale et Solidaire à Caen (Calvados)

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Economie sociale et solidaire » de 1 170 000 € votée en 2011, un montant global de 2 000 € au titre du dossier 11CHAMPSS « Structuration du champ de l'économie sociale et solidaire AE » ventilé comme suit :

- 2 000 € pour « Soutien ressources Comm ESS F » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, une subvention de 2 000 € à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie, pour l'organisation de la deuxième édition du Forum de l'Emploi et des Métiers de l'Economie Sociale et Solidaire sur l'agglomération caennaise ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région, pour ce dossier ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-70

sur la recherche : Fonds Régional de Recherche et d'Innovation

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'affecter sur :

- sur l'APSUB « Fonds Régional de Recherche et d'Innovation » de 3 620 000 €, votée en 2011, les montants suivants :

. 126 257,31 € au titre du dossier 11REMERGEI « Projets de recherche émergents »,

. 4 454 € au titre du dossier 11RPIOSEOI « Soutien à la recherche privée »,

- sur l'AESUB « Fonds Régional de Recherche et d'Innovation » de 10 651 846 € votée en 2011, les montants suivants :

. 22 500 € au titre du dossier 11RNATPARF « Cofinancement de projets nationaux et Partenariats »,

. 66 000 € au titre du dossier 11REMERGEF « Projets de recherche émergents »,

. 1 800 € au titre du dossier 11RDIFFUF « Soutien à la diffusion de la culture scientifique et valorisation des recherches »,

. 115 546 € au titre du dossier 11RPIOSEOF « Soutien à la recherche privée »,

. 600 000 € au titre du dossier 11RMIRIADF « Miriade » (ICRDT),

. 124 200 € au titre du dossier 11RINCUBF « Soutien à l'incubation et à la pré-incubation »,

- sur l'AESUB « Formation dans les entreprises et les associations » de 1 830 000 € votée en 2011, un montant de 4 600 € au titre du dossier 11JCRTE « Création Reprise Transmission d'entreprises » ;

• d'attribuer les aides suivantes :

*** sur le chapitre 909 du budget de la Région**

- 126 257,31 € à l'INSERM, pour le projet émergent « Intérêt de la stimulation électrique corticale extradurale »,

- 4 454 € à une entreprise, conformément au tableau joint en annexe 2,

*** sur le chapitre 939 du budget de la Région**

- 22 500 € à l'ENSICAEN, pour le cofinancement d'une allocation postdoctorale dans le cadre du projet « Synthèse et évaluation biologique de nouveaux inhibiteurs à visée anti-cancer »,

- 66 000 € à l'INSERM, pour le projet émergent « Intérêt de la stimulation électrique corticale extradurale »,

- 1 800 € à l'Université de Caen Basse-Normandie, pour l'organisation d'un colloque, conformément à l'annexe 1,

- 45 546 € à 2 entreprises, conformément à l'annexe 2,

- 70 000 € à OSEO, pour les expertises effectuées dans le cadre du partenariat avec la Région,

- 600 000 € à la MIRIADE, pour les subventions Impulsion Conseil, qui seront attribuées sur l'exercice 2011,

- 80 000 € à NORMANDIE INCUBATION, pour le fonctionnement de ses activités en 2011,

- 44 200 € à NORMANDIE INCUBATION, pour le soutien aux 2 projets incubés, conformément à l'annexe 4,

- 95 739,80 € à SOPHIA PUBLICATIONS, pour la réalisation du supplément consacré à la Recherche et l'Innovation en Basse-Normandie,

*** sur le chapitre 931 du budget de la Région**

- 2 aides d'un montant total de 4 600 € à NORMANDIE INCUBATION, au titre de la « Formation dans les entreprises et les associations », pour le programme « formation des actifs », conformément à l'annexe 4 ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région afin de prendre en compte les dépenses d'OSEO Innovation à compter du 1^{er} janvier 2010 ;

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec NORMANDIE INCUBATION, la convention-cadre pour la période 2011-2013, jointe en annexe 3,

- avec SYNERGIA, l'avenant à la convention-cadre signée le 21 avril 2009, joint en annexe 5,

- signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-71

sur la recherche : Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AECPER « Fonds de recherche et d'innovation - Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 » de 5 587 500 € voté en 2008 et modifiée en 2010, un montant de 80 000 € au titre du dossier CP5R1234SF « Développement des recherches dans le domaine des matériaux » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, une subvention de 80 000 € à l'ENSICAEN, pour le financement des contrats de travail du CNRT Matériaux, au titre du projet R25_p12 ;

- d'accorder un délai d'un mois au bénéficiaire à compter de l'envoi du projet de convention pour le retour de celle-ci dûment signée, faute de quoi l'aide accordée sera annulée de plein droit ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-72

sur la représentation du Conseil Régional au sein d'organismes extérieurs

- - - - -

Réunion du VENDREDI 28 JANVIER 2011

Réunie le vendredi 28 janvier 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANÇOIS, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ (pouvoir à Alain TOURRET), Laurent SODINI (pouvoir à Annie BIHEL), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à François DIGARD) ;

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• **de procéder** à des modifications sur les désignations des représentants du Conseil Régional effectuées par délibération n°10-15 en date du 16 avril 2010, auprès des organismes suivants :

Remplacement de Mme HEURGUIER		
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	➤ Comité Syndical pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel (<i>titulaire</i>)	- Mme Sylvie DELAUNAY - M. Jérôme VIRLOUVET, suppléant , en remplacement de Mme DELAUNAY devenue titulaire
	➤ Groupe d'action locale LEADER du pays de la Baie du Mont-Saint-Michel (<i>titulaire</i>)	M. François DUFOUR
ENVIRONNEMENT	Comité Syndical du Syndicat Mixte « Littoral Normand » (<i>titulaire</i>)	M. Stéphane TRAVERT
AEROPORTS/PORTS/LIAISONS FERROVIAIRES/ROUTES	Syndicat Mixte Régional des Ports Normands Associés (PNA) (<i>suppléante</i>)	Mme Sylvie DELAUNAY
INTERNATIONAL	Comité Syndical du Syndicat Mixte - Association de la Maison de la Normandie et de la Manche à jersey (<i>suppléante</i>)	Mme Sylvie DELAUNAY
AGRICULTURE	Syndicat Mixte du Centre de Promotion de l'Élevage de Saint-Lô (<i>titulaire</i>)	Mme Sylvie DELAUNAY
PECHE	➤ Comité Consultatif pour le renouvellement des unités de pêche (C.O.C.O.) (<i>représentant</i>)	M. Stéphane TRAVERT
	➤ Commission Régionale pour la Pêche et l'Aquaculture (COREPAM) (<i>représentant</i>)	M. Stéphane TRAVERT
Remplacement de M. TRAVERT		
CULTURE	ODIA Normandie (<i>représentant</i>)	Mme Sylvie DELAUNAY
Remplacement de M. GODEFROY		
AEROPORTS/PORTS/LIAISONS FERROVIAIRES/ROUTES	➤ Conseil d'Administration de la SENAMANCHE (<i>représentant</i>)	M. Stéphane TRAVERT

• **de procéder**, suite à l'approbation des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), à la désignation de 3 représentants comme suit :

Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC)		
CULTURE	EPCC	- Mme FERET - Mme CAUCHY - M. BRUNEAU

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR